RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

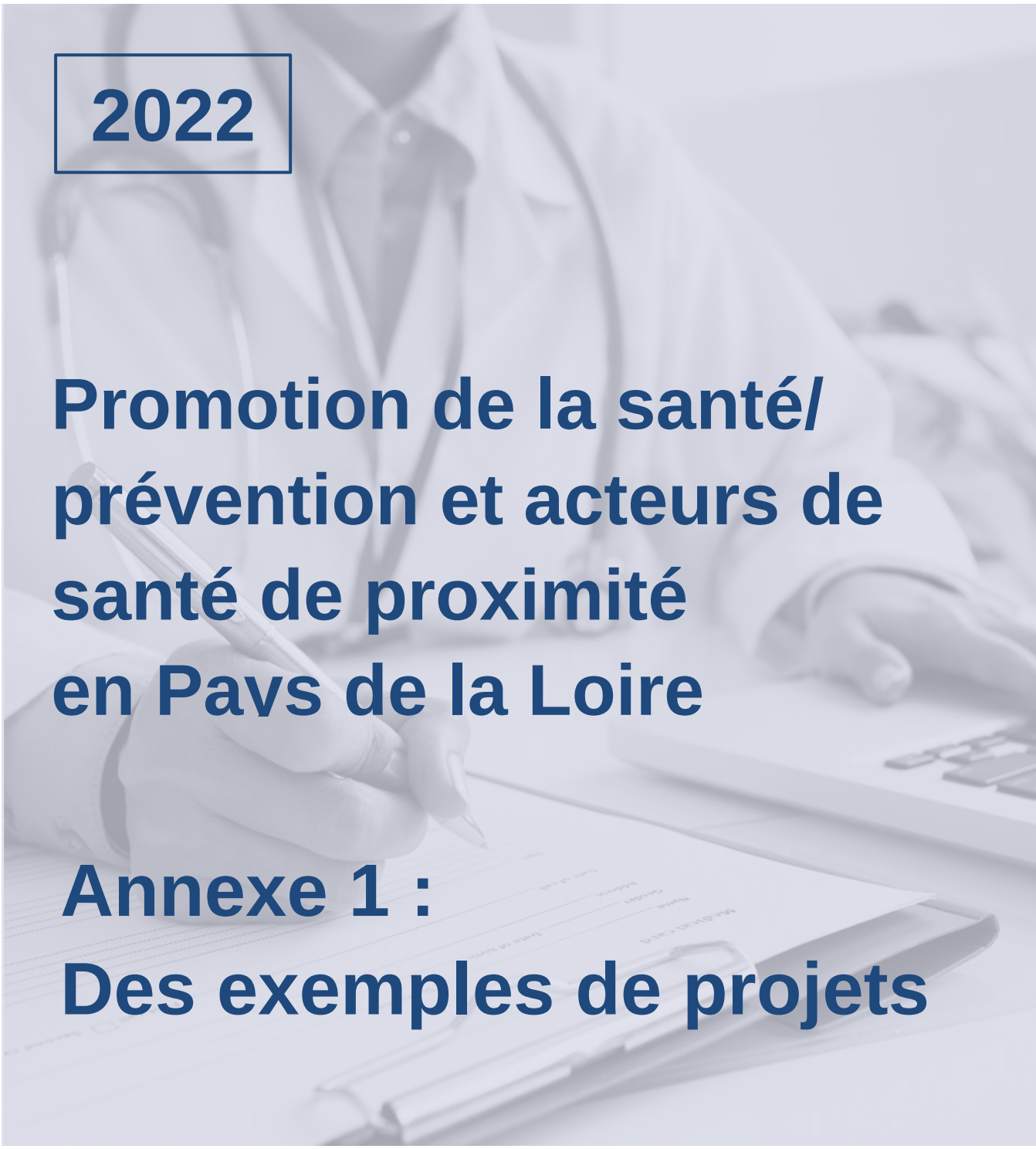

2022

Promotion de la santé/ prévention et acteurs de santé de proximité en Pays de la Loire

Annexe 1 : Des exemples de projets

Agir pour la santé de tous

QUALITÉ · USAGERS · INNOVATION · PRÉVENTION

SOMMAIRE

Les fiches ci-après présentent des projets susceptibles d'être portés par des acteurs de santé de proximité (ESP-CLAP, MSP, CPTS, Hôpitaux de proximité).

Elles ont été rédigées à titre exemple.

Activité physique/Maladies chroniques

- ON Y VA ! Promotion de la prescription d'activité physique par les professionnels de santé 3

Conduites addictives

- Favoriser le recours au sevrage tabagique et promouvoir les dispositifs existants, en particuier l'auto support, le soutien par les pairs et les patients experts 5
- Renforcer le Repérage Précoce et l'Intervention Brève en Addictologie ainsi que l'orientation vers le soin, en s'appuyant sur les acteurs ressources du territoire 7

Éducation thérapeutique du patient

- Développer l'éducation thérapeutique du patient (ETP) en proximité 9

Nutrition (alimentation et activités physiques)

- Promouvoir les nouvelles recommandations sur l'alimentation et l'activité physique auprès des professionnels et du grand public 11
- Prévenir le surpoids et l'obésité chez l'adulte et l'enfant 13
- Prévenir la dénutrition en ambulatoire et en structure 15

Santé environnementale

- Promouvoir un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du jeune enfant 17

Santé mentale

- Agir dans la lutte contre le suicide 19
- Contribuer à la destigmatisation des personnes vivant avec un handicap psychique 21
- Formations à la prévention du suicide 23

Santé sexuelle

- Prévenir les infections sexuellement transmissibles dont VIH et hépatites virales 25

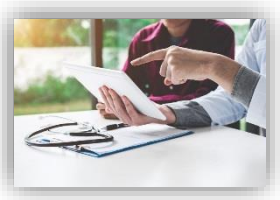

ON Y VA !
Promotion de la prescription d'activité physique par les professionnels de santé

Problématique

- Manque de formation des professionnels du territoire à la prescription d'activité physique adaptée
- Difficulté d'orientation des patients vers une pratique d'activité physique adaptée à leur santé
- Manque de lisibilité sur l'offre de pratique d'activité physique adaptée

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Plan Régional de Santé 2018-2022 : Encourager des environnements favorables à la santé
- Plan Régional Sport-Santé Bien-Être des Pays de la Loire 2018-2022
- Inserm, Expertise collective, Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques, janvier 2019
- HAS, Dossier « Activité physique sur ordonnance »
- Dispositif régional de prescription d'activité physique On y va !

Objectifs du projet

Objectif général

- Promouvoir la prescription d'activité physique comme véritable thérapeutique non médicamenteuse dans la prise en charge des maladies chroniques

Objectifs opérationnels

- Faciliter la prescription d'activité physique adaptée (APA)
- Faciliter la pratique d'APA pour les personnes vivant avec une maladie chronique

Public bénéficiaire

- Professionnels de santé
- Personnes vivant avec une maladie chronique

Description de l'action

- Organisation de temps de formation / sensibilisation des professionnels de santé à la prescription d'activité physique adaptée
- Organisation d'une demi-journée de sensibilisation auprès du grand public sur les bienfaits de l'activité physique
- Diffusion des documents On y va ! dans les salles d'attente des professionnels de santé du territoire
- Organisation d'un temps d'échange entre professionnels de santé et professionnels de l'activité physique adaptée sur le territoire
- Co-construtions de projets en lien les projets locaux (mobilités actives, aménagement du territoires, écoles…)

Partenaires

- Structure Régionale d'Appui et d'Expertise Nutrition
- Professionnels de santé (libéraux et en établissement)
- Maisons Sport Santé du territoire
- Clubs et associations sportives
- Collectivités territoriales

Indicateurs d'évaluation

- Nombre et satisfaction des professionnels de santé sensibilisés
- Nombre et satisfaction des participants à la demi-journée de sensibilisation grand public
- Nombre, profils et satisfaction des professionnels participants au temps d'échange pluri professionnel
- Nombre de professionnels de santé participant à la campagne de diffusion des outils de communication On y va !

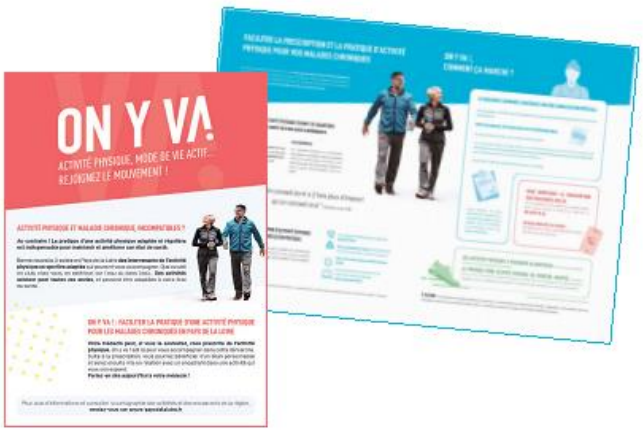

CONDUITES ADDICTIVES

TABAC : SOUTIEN AU SEVRAGE TABAGIQUE, Y COMPRIS E-MEDIATION

Favoriser le recours au sevrage tabagique et promouvoir les dispositifs existants, en particulier l'auto support, le soutien par les pairs et les patients experts

Problématique

- Prévalence tabagisme quotidien chez les adultes de 18-75 ans dans la région Pays de la Loire : 23% (*Baromètre santé, 2017*)
- Le tabagisme quotidien concerne encore un jeune de 17 ans sur quatre en 2017 (*enquête Escapad, 2017*)
- Dans les Pays de la Loire, le nombre annuel de décès/100 000 habitants dus au cancer du poumon est de 1 130 chez les hommes et 357 parmi les femmes (*étude Santé Publique France, 2019*)

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- PRS Pays de la Loire 2018-2022
  - Place de la prévention des addictions comme une priorité transversale
    - Renforcer la prévention des addictions et des consommations à risque, notamment en direction des jeunes en situation de vulnérabilité, des publics en situation de précarité
    - Renforcer l'intégration de la prévention des addictions dans la pratique des professionnels de santé
  - Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur les déterminants de leur santé
- Programme régional de prévention des addictions (PRPA) 2019-2022
  - Renforcer la prévention dès le plus jeune âge en agissant auprès des jeunes et des parents
  - Améliorer le repérage et l'orientation précoces, ainsi que le lien avec le soin, en s'appuyant sur les acteurs ressources
  - Améliorer la synergie et le maillage territorial des dispositifs et des réseaux de prévention des addictions, en privilégiant une entrée par territoire/bassins de vie, et en veillant à réduire les inégalités d'accès
- Le Programme Régional de Réduction du Tabagisme 2019-2023 : encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage
- Le Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives, qui fiance en région Pays de la Loire des actions de prévention vis à vis de l'ensemble des produits psychoactifs
- Loi de modernisation de notre système de santé – nouveaux prescripteurs de substituts nicotiniques - Remboursement des substituts nicotiniques prescrits depuis janvier 2019

Objectifs du projet

Objectif général

- Réduire la prévalence du tabagisme sur le territoire

Objectifs opérationnels

- Identifier les ressources et dispositifs existants en matière de prévention du tabagisme sur le territoire
- Soutenir l'arrêt du tabac en s'appuyant sur les dispositifs existants y compris l'e-médiation, ce soutien dématérialisé permettant le déploiement de l'empowerment des fumeurs souhaitant arrêter de fumer et le maintien de leur motivation entre deux rendez-vous de consultation de sevrage tabagique

Public bénéficiaire

- Professionnels
- Les fumeurs, en particulier les jeunes, les femmes, public en difficulté pour l'arrêt du tabac (à forte dépendance), le public en précarité

Description de l'action

- Etablir un état des lieux de la prévalence du tabagisme quotidien
  - chez l'adulte de 18 à 75 ans dans le territoire
  - chez les jeunes de 17 ans dans le territoire (si réalisable)
- Etablir un annuaire des ressources et dispositifs existants au sein du territoire en matière de prévention du tabagisme et accompagnement au sevrage des fumeurs et le diffuser
- Compléter ce dossier par la diffusion des outils d'e-médiation s'appuyant sur des patients experts
- S'appuyer sur les professionnels de l'addictologie, dont les patients experts, pour informer/sensibiliser les professionnels de santé du territoire à la prévention et au sevrage tabagique

Partenaires

- Association « Je ne fume plus » financée dans le cadre du Fonds Addiction 2019
  Objectif : permettre de fluidifier le parcours entre les dispositifs de soins et d'accompagnement de la région et les groupes d'auto-support à travers un dispositif d'e-médiation (disponibilité 24h/24 et 7j/7).
  Partage d'outils et d'une plateforme collaborative régionale en ligne pour les professionnels de santé
  Pour les usagers : https://www.facebook.com/groups/jenefumeplus/
  Pour les professionnels : contact@jenfumeplus.org
- Association France Addictions Pays de la Loire
- Campagne nationale Mois Sans Tabac (SPF)
- Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Addictologie
  Formation à la prescription des thérapies de substitution nicotinique (TSN), en particulier pour les nouveaux prescripteurs

Indicateurs d'évaluation

- Augmentation du nombre de prescripteurs de TSN sur le territoire (suite à évaluation initiale), données CPAM territorialement compétente
- Augmentation des interventions de professionnels de l'addictologie dont les patients experts (suite à évaluation initiale)
- Abaissement du nombre de fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans et les jeunes de 17 ans (suite à évaluation initiale)

Renforcer le Repérage Précoce et l'Intervention Brève (RPIB) en Addictologie, ainsi que l'orientation vers le soin, en s'appuyant sur les acteurs ressources du territoire

Problématique

Les addictions les plus fréquentes (tabac, alcool, cannabis) constituent, en France comme en Pays de la Loire, un déterminant majeur de morbi-mortalité.

- ALCOOL
  Malgré son évolution à la baisse, la consommation hebdomadaire d'alcool chez l'adulte reste toujours plus fréquente dans les Pays de la Loire que globalement en France en 2017 : 43% Ligériens vs 40% moyenne nationale. On peut estimer que 3 000 décès de Ligériens seraient attribuables à l'alcool chaque année, dont trois quarts concerneraient des hommes. Les pathologies concernées en premier lieu sont les cancers, puis les cirrhoses et les psychoses.
  Globalement, les jeunes des Pays de la Loire présentent un profit de consommation centré sur l'alcool, dont les niveaux d'usage régulier sont les plus élevés du pays malgré une baisse très nette entre 2014 et 2017.
  En 2017, à 17 ans, 3 jeunes sur 4 (76 %) ont déclaré avoir bu de l'alcool au cours du dernier mois et 22% avoir connu au moins 3 épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante au cours du mois, contre respectivement 66% et 16% au niveau métropolitain.
- TABAC
  En Pays de la Loire, la prévalence du tabagisme quotidien chez l'adulte a diminué de 25% en 2014 à 23% en 2017, et reste encore globalement un peu moins répandue dans la région (23% des 18-75 ans vs 27% en France). Le cancer du poumon, dont le lien avec la consommation de tabac est clairement établi, a été la cause de 20% des décès prématurés sur la période 2000-2012.
- CANNABIS
  41% des ligériens adultes de 18 à 64 ans déclarent avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie et 8% déclarent en avoir consommé dans l'année.

Chez les jeunes de 17 ans, le territoire des Pays de la Loire ne se démarche cependant pas en ce qui concerne les niveaux d'usage régulier de tabac ou de cannabis, par rapport au niveau national.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- PRS Pays de la Loire 2018-2022
  - Place de la prévention des addictions comme une priorité transversale
    - Renforcer la prévention des addictions et des consommations à risque, notamment en direction des jeunes en situation de vulnérabilité, des publics en situation de précarité
    - Renforcer l'intégration de la prévention des addictions dans la pratique des professionnels de santé
  - Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur les déterminants de leur santé
- Programme régional de prévention des addictions (PRPA) 2019-2022
  - Renforcer la prévention dès le plus jeune âge en agissant auprès des jeunes et des parents
  - Améliorer le repérage et l'orientation précoces, ainsi que le lien avec le soin, en s'appuyant sur les acteurs ressources
  - Améliorer la synergie et le maillage territorial des dispositifs et des réseaux de prévention des addictions, en privilégiant une entrée par territoire/bassins de vie, et en veillant à réduire les inégalités d'accès
- Le Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives, qui fiance en région Pays de la Loire des actions de prévention vis à vis de l'ensemble des produits psychoactifs

Objectifs du projet

Objectif général

- Améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement au soin des personnes présentant des conduites addictives et améliorer la coordination autour des situations complexes

Objectifs opérationnels

- Augmenter le nombre de professionnels formés aux outils probants de repérage et en capacité d'intervenir à différents moments du parcours en addictologie
- Diffuser les outils rendant lisibles l'offre de soins afin de garantir l'orientation à l'issue du repérage

Public bénéficiaire

- Professionnels de santé
- Personnes vivant avec une addiction

Description de l'action

- Diffuser
  - la cartographie des acteurs pouvant intervenir en matière d'addictologie sur le territoire auprès de l'ensemble des professionnels de santé
  - les outils facilitant le repérage précoce déjà existants
- S'appuyer sur les professionnels de l'addictologie pour organiser
  - une présentation/sensibilisation au RPIB à l'ensemble des professionnels de santé
  - une formation au RPIB pluri professionnelle et territoriale pour les professionnels intéressés

Partenaires

- Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Addictologie : http://www.srae-addicto-pdl.fr
  Elle dispose d'une cartographie des structures en addictologie et de formateurs RPIB par territoire
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Addictologie hospitalière dont Equipes Hospitalières de Liaison en Addictologie (ELSA)

Indicateurs d'évaluation

- Modalités de diffusion de la cartographie des acteurs de l'addictologie et nombre de professionnels concernés
- Nombre de professionnels sensibilisés, profils et satisfaction
- Nombre de professionnels formés, profils et satisfaction
- Meilleure connaissance par les professionnels de santé des dispositifs

Développer l'éducation thérapeutique du patient (ETP) en proximité

Problématique

Fin 2020, la région Pays de la Loire comptait 265 programmes d'ETP autorisés et en activité. 217 programmes étaient portés par des structures hospitalières soit près de 82% de l'offre en éducation thérapeutique du patient. Or, les malades chroniques, pour qui l'ETP représente une opportunité pour mieux vivre avec leur maladie, sont principalement suivis par le premier recours.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

Projet Régional de Santé 2018-2022 :

- Orientation stratégique n° 2 « Le citoyen, l'usager, acteur de sa santé et de son parcours de santé »
  - Objectif opérationnel « Renforcer le pouvoir d'agir de l'usager sur sa santé et sur son parcours de santé et d'accompagnement »

Objectifs du projet

Objectif général

- Développer l'offre d'éducation thérapeutique au plus près des patients

Objectifs opérationnels

- Connaître et faire connaître l'offre ETP sur le territoire
- Proposer et déployer une offre pour les besoins non couverts

Public bénéficiaire

- Malades souffrant d'une pathologie chronique

Description de l'action

- Analyser l'offre d'ETP existante sur le territoire, en terme de programmes existants et de professionnels formés à la dispensation / à la coordination de programmes ;
- Recenser les besoins encore non couverts par une offre d'ETP, en termes de pathologies, de portée géographique, d'accessibilité (exemple de l'accessibilité horaire des ateliers pour les patients qui travaillent), etc. ;
- Faire connaître l'offre existante entre les professionnels du territoire ;
- Favoriser le rapprochement des porteurs de programmes travaillant sur les mêmes pathologies afin de constituer des files actives suffisantes et d'apporter de la cohérence et de la lisibilité à l'offre ;
- Permettre aux professionnels libéraux formés mais sans activité ETP de contribuer à des programmes existants et encourager la formation de nouveaux intervenants, afin de déployer l'offre sur l'ensemble du territoire, au plus près des patients ;
- Développer des programmes d'ETP, notamment pour les pathologies non couvertes ou avec une approche poly pathologie ;
- Mutualiser la gestion administrative, le suivi et l'évaluation des programmes ;
- Définir l'articulation et la place entre les programmes déployés en ville et en établissement. Mettre en œuvre une convention de coopération entre les porteurs de programmes afin de fluidifier les parcours des patients

Partenaires

- Structure Régionale d'Education Thérapeutique du Patient (SRETP) Pays de la Loire
- Professionnels de santé (libéraux, en établissements sanitaires ou médico-sociaux, centres de santé, etc.)
- Patients ressources

Indicateurs d'évaluation

- Cartographie et analyse de l'offre et des besoins, faisant l'objet d'un bilan revu annuellement
- Evaluation annuelle et évaluations quadriennales de l'ETP, selon le modèle proposé par la Haute Autorité de Santé
- Nombre de professionnels formés, profils et satisfaction
- Nouveaux territoires couverts par des programmes, par pathologie et pluri pathologies

NUTRITION (ALIMENTATION ET ACTIVITÉS PHYSIQUES)

Promouvoir les nouvelles recommandations sur l'alimentation et l'activité physique auprès des professionnels et du grand public

Problématique

Evolution des recommandations nutritionnelles nationales depuis 2019 (PNNS 4).

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Axe 1 du PNNS 4 (2019-2023)

Objectifs du projet

Objectif général

- Promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles auprès de l'ensemble des professionnels pour, in fine, accompagner les usagers dans un changement de comportement durable vers une alimentation plus saine et la pratique d'activités physiques

Objectifs opérationnels

- Développer une approche, une culture et une démarche commune des professionnels concernant les messages nutritionnels à promouvoir au grand public
- Harmoniser les supports qui seront diffusés aux usagers par les professionnels
- Inciter les professionnels à diffuser largement des messages sur leur bassin de vie en prenant en compte l'environnement global des usagers

Public bénéficiaire

- Professionnels du territoire

Description de l'action

- Temps de présentation et de formation pour les professionnels sur les enjeux et valeurs du PNNS 4 ;
- Impression et diffusion des supports nationaux :
  - Affiche PNNS 4
  - L'essentiel des recommandations sur l'alimentation
  - Site mangerbouger.fr
  - Livret « 50 astuces pour manger mieux et bouger plus »
- Co-construction de projets en lien les projets locaux (mobilités actives, aménagement du territoires, développement des circuits courts, écoles…

Partenaires

- SRAE Nutrition
- Association Du Pain Sur la Planche
- Réseau partenarial du territoire
- Santé Publique France

Indicateurs d'évaluation

- Nombre et satisfaction des professionnels touchés.
- Connaissance des axes prioritaires et des messages clés.
- Intention d'évolution des pratiques professionnelles Nouveaux territoires couverts par des programmes, par pathologie et pluri pathologies

NUTRITION (ALIMENTATION ET ACTIVITÉS PHYSIQUES)

Prévenir le surpoids et l'obésité chez l'adulte et l'enfant

Problématique

42% des ligériens de 18 à 75 ans sont, en 2017, en surpoids ou obèses (11% obèses, 31% surpoids)

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Axe 3 du PNNS 4 (2019-2023)
- Feuille de route obésité 2019-2022

Objectifs du projet

Objectif général

- Prévenir le surpoids et l'obésité des adultes et des enfants en sensibilisant les professionnels de santé et social

Objectifs opérationnels

- Développer une approche, une culture et une démarche commune des professionnels concernant la prévention du surpoids et de l'obésité
- Leur permettre de mieux accompagner les personnes en situation de surpoids et d'obésité (posture, discours et orientation), en particulier les personnes ayant des revenus faibles

Public bénéficiaire

- Professionnels de santé

Description de l'action

- Sensibiliser/former les professionnels sur la prévention et les modalités de prise en charge de l'obésité.
- Favoriser l'utilisation de l'outil « Carto'nut » qui cartographie les acteurs de la nutrition en Pays de la Loire
- Participer à la journée mondiale de l'obésité et impliquer les acteurs du territoire
- Faire du lien avec les parcours de prise en charge de l'obésité par exemple pédiatrique avec OBEPEDIA, les programmes ETP…

Partenaires

- Structure Régionale d'Appui et d'Expertise en Nutrition
- CSO Anjou-Maine + CSO Ouest Atlantique
- Réseau partenarial du territoire
- Centre Hospitaliers Départementaux

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels touchés, profils et satisfaction
- Connaissance de l'approche de prise en charge et les outils

NUTRITION (ALIMENTATION ET ACTIVITÉS PHYSIQUES)

Prévenir la dénutrition en ambulatoire et en structure

Problématique

En France en 2018, on estime à 2 millions le nombre d'individus souffrant de dénutrition.

La prévalence de la dénutrition augmente avec l'avancée en âge, et touche par conséquent davantage les personnes âgées. En raison de l'évolution démographique de la population et de l'augmentation des pathologies chroniques, une importante augmentation du nombre de personnes touchées par la dénutrition est à redouter dans les prochaines années.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Axe 3 du PNNS4 (2019-2023) : prévenir la dénutrition en sensibilisant le grand public et les professionnels de santé et du secteur social en mettant en place chaque année « une semaine nationale de la dénutrition »
- Axe PRS 2018 – 2022 : Soutenir l'engagement des professionnels de santé, notamment de santé primaire, des établissements de santé et services médico-sociaux dans une dynamique de prévention - Repérer les fragilités et les facteurs de risques des personnes âgées

Objectifs du projet

Objectif général

- Prévenir la dénutrition en sensibilisant les professionnels de santé et du secteur social et donc le grand public

Objectifs opérationnels

- Développer une approche, une culture et une démarche commune des professionnels concernant la prévention de la dénutrition
- Outiller les professionnels avec des outils de repérage, de diagnostic et de sensibilisation à la dénutrition

Public bénéficiaire

- Professionnels de santé

Description de l'action

- Sensibiliser/former les professionnels sur la prévention de la dénutrition
- Communiquer sur l'outil « Carto'nut » qui cartographie les acteurs de la nutrition en Pays de la Loire.
- Soutenir la participation de tous les acteurs du territoire à la semaine de la dénutrition (Novembre).
- Favoriser l'insertion dans un parcours de prise en charge de la dénutrition, par exemple le parcours de prise en charge de la dénutrition à domicile via l'application D-NUT (Article 51)
- Favoriser l'utilisation de l'outil PARAD : PARAD est un outil très simple d'utilisation pour sensibiliser sur le risque de la dénutrition. Destiné à l'auto-dépistage des personnes fragiles, il peut aussi être utilisé par les aidants ou les soignants.

Partenaires

- Structure Régionale d'Appui et d'Expertise en Nutrition
- Collectif de lutte contre la dénutrition
- Réseau partenarial du territoire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels touchés, profils et satisfaction
- Connaissance des signes d'alerte de dénutrition et des critères diagnostics

■ SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, PRODUITS CHIMIQUES DU QUOTIDIEN, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Promouvoir un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du jeune enfant

Problématique

La santé environnementale s'intéresse aux conséquences de l'environnement qui l'entoure sur la santé de l'homme.

Les enfants sont particulièrement sensibles aux expositions aux polluants de l'environnement du fait de leur métabolisme, de l'immaturité de leur organisme ou encore de leurs comportements.

De plus, la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits que nous utilisons quotidiennement est de mieux en mieux documentée (produits d'entretien, cosmétiques, ameublement, produits de bricolage, pesticides domestiques…). Les mécanismes d'action de ces molécules impliquent de réduire autant que possible les expositions aux âges clés de la vie que sont la procréation, la vie intra-utérine et les premières années de l'enfant (notion des « 1000 premiers jours »).

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, plan national santé environnement
- Projet Régional de Santé 2018-2022 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant à toutes les périodes « charnières » de la vie, prioritairement chez les jeunes
  - Renforcer les actions de prévention en direction de la petite enfance et des jeunes, notamment mobiliser et contractualiser avec les acteurs de la périnatalité et de la petite enfance, en intégrant le concept des 1000 premiers jours
- Plan régional santé environnement des Pays de la Loire (PRSE)
  Axe 2 « Bâtiments, habitat et santé »
  - Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, en particulier vis-à-vis du radon, en portant une attention particulière aux personnes en situation de précarité et aux femmes enceintes et aux jeunes enfants

Objectifs du projet

Objectif général

- Réduire les expositions aux polluants de l'air intérieur et aux produits chimiques dans les lieux de vie des femmes enceintes et des jeunes enfants
- Permettre aux futurs parents et parents de jeunes enfants d'agir sur leur environnement pour réduire leurs expositions aux polluants de l'air intérieur et aux produits chimiques

Objectifs opérationnels

- Intégrer la santé environnementale aux pratiques des professionnels de santé intervenant auprès des futurs parents et parents de jeunes enfants
- Promouvoir un environnement favorable à la santé dans les lieux d'accueil et de vie des jeunes enfants
- Sensibiliser les futurs parents et parents de jeunes enfants et les accompagner aux changements de pratiques pour réduire les expositions aux polluants du quotidien autour du bébé

Public bénéficiaire

- Professionnels de santé intervenant auprès des femmes enceintes, des jeunes enfants et des parents de jeunes enfants
- Professionnels de la périnatalité et de la petite enfance
- Futurs parents, femmes enceintes
- Parents de jeunes enfants

Description de l'action

- Actions de sensibilisation et de formation des professionnels de santé sur la santé environnementale, en particuliers ceux intervenant auprès des femmes enceintes et des parents de jeunes enfants (polluants de l'air intérieur, produits chimiques du quotidien, perturbateurs endocriniens…)
- Plan d'actions dans les cabinets de consultation pour réduire l'exposition aux polluants intérieurs (maîtrise de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation, réduction des polluants intérieurs associés aux produits d'entretien, mobilier, produits mis à disposition des patients pour l'hygiène et les soins des bébés...)
- Ateliers de sensibilisation à la santé environnementale et d'accompagnement aux changements à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants (pratiques d'aération des locaux, activités de bricolage, produits ménagers, produits cosmétiques, contenants alimentaires…) – Par exemple lors d'ateliers «Nesting» (40 professionnels formés dans la région entre 2019 et 2021)
- Prescription de l'intervention d'un conseiller médical en environnement intérieur pour les situations d'allergies ou de pathologies/infections respiratoires possiblement reliées au domicile du patient (ex : asthme exacerbé à domicile…).

Partenaires

- Formation : Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), WECF France (women engage for a commun future), Initiative médicale santé environnement (IMSE)
- Réseau Sécurité Naissance
- Mutualité française Pays de la Loire, chargée de mission prévention santé environnement et animatrice Nesting
- Conseillers médicaux en environnement intérieur des CHU de Nantes et Angers
- Protection Maternelle et Infantile
- Groupe régional du plan régional santé environnement (PRSE) «santé environnement –périnatalité et petite enfance», animé par l'ARS et la Mutualité française Pays de la Loire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels de santé sensibilisés et/ou formés à la santé environnementale, profils, satisfaction
- Nombre de professionnels ayant intégré la santé environnementale à leur pratique professionnelle
- Nature des coopérations mises en place entre les professionnels de santé du 1er recours et du 2nd recours sensibilisés et formés
- Nombre de structures ayant engagé un plan d'actions sur les lieux d'accueil des femmes enceintes et des jeunes enfants
- Nombre de personnes ayant participé à des ateliers d'accompagnement au changement sur la santé environnementale, profils, origine géographique, niveau de satisfaction

Agir dans la lutte contre le suicide

Problématique

Notre région fait partie des régions les plus impactées par la problématique du suicide. Ainsi en Pays de la Loire, selon le bulletin de Santé Publique de février 2019 :

- Le taux standardisé de mortalité par suicide est de 21.3 pour 100 000 habitants (versus 13.2/100 000 habitants en France entière) pour les 10 ans et plus ;
- Le nombre moyen de décès par suicide annuel est de 700 ;

Pour les tentatives de suicide, les données sont peu fiables mais on observait en 2017 :

- un taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide des 10 ans et plus de 121 / 100 000 habitants en 2017 (inférieur au national) (données du programme de médicalisation des systèmes d'information médecine/chirurgie/obstétrique)
- 3284 recours aux structures d'urgence de la région pour « geste suicidaire » soit 9 recours pour ce motif par jour (données Oscour®) ;
- des récidives de suicide avec une personne suicidante sur 10 qui réitère au moins une fois son geste dans les 6 mois suivant un premier passage à l'acte.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

Projet Régional de Santé 2018-2022 :

- Orientation stratégique : Promouvoir collectivement l'autonomie dans une société inclusive
- Objectif opérationnel : Améliorer le parcours de santé des personnes vivant avec un handicap psychique ou avec un trouble psychique
- Déclinaison opérationnelle : Lutte contre la stigmatisation dans le champ de la santé mentale et prévention du suicide et des conduites suicidaires

Objectifs du projet

Objectif général

- Apporter une contribution à la prévention du suicide dans la région

Objectifs opérationnels

- Faire connaitre le numéro national de prévention du suicide : 3114
- Favoriser l'adhésion des établissements de santé au dispositif de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide (VigilanS), portés par le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Public bénéficiaire

- Usagers
- Professionnels

Description de l'action

- Diffusion, relais des outils de communication à disposition auprès des professionnels
- Participation au repérage des personnes en situation de mal-être et communication sur le numéro d'appel
- Pour les établissements de santé, adhésion au dispositif VigilanS et orientation des personnes concernées vers le dispositif de recontact

Partenaires

- Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, porteur des dispositif VigilanS et 2NPS

Indicateurs d'évaluation

- Nombre et nature des actions de communication réalisée
- Nombre d'établissements de santé adhérents à VigilanS
- Retours de ces établissements

Contribuer à la destigmatisation des personnes vivant avec un handicap psychique

Problématique

Les représentations sociales autour des personnes atteintes de troubles psychiques sont fortement ancrées dans notre société. Elles véhiculent des préjugés négatifs de dangerosité, d'incapacité des personnes à se conformer aux exigences de vie en collectivité et génère des sentiments de peur dans la population générale.

Cette perception négative a des conséquences néfastes sur les malades : perte de l'estime de soi, altération des relations sociales, freins à l'accès au logement, à l'emploi voire à l'accès aux soins.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

Projet Régional de Santé 2018-2022 :

- Orientation stratégique : Promouvoir collectivement l'autonomie dans une société inclusive
- Objectif opérationnel : Améliorer le parcours de santé des personnes vivant avec un handicap psychique ou avec un trouble psychique
- Déclinaison opérationnelle : Lutte contre la stigmatisation dans le champ de la santé mentale et prévention du suicide et des conduites suicidaires

Objectifs du projet

Objectifs généraux

- Informer les citoyens et les acteurs de santé de ce qu'est la maladie mentale afin de déconstruire les mythes et les représentations sociales
- Intégrer le concept de rétablissement dans ses pratiques professionnelles

Objectifs opérationnels

- Participer à la dynamique des semaines de la santé mentale en se rapprochant des acteurs déjà impliqués dans leur organisation : établissements publics de santé mentale (EPSM), union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

Public bénéficiaire

- Grand public
- Professionnels

Description de l'action

- Conférence, forum, stands
- Affichage dans les cabinets
- Relais d'information

Partenaires

- Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
- Etablissements publics de santé mentale
- Psycom
- Centre de ressource handicap psychique (CREHPSY) des Pays de la Loire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre et nature des événements organisés
- Nombre et profils des publics touchés

Formations à la prévention du suicide

Problématique

Les suicides et tentatives de suicide demeurent un problème de santé publique majeur dans la région. Les Pays de la Loire se trouvent en effet au 2ème rang des régions françaises les plus atteintes par ce phénomène après la Bretagne. Le suicide entraîne environ 700 décès chaque année et est à l'origine d'environ 4 300 hospitalisations par an.

Les conduites suicidaires touchent de manière hétérogène les départements ligériens puisque la Sarthe est particulièrement affectée en termes de mortalité par suicide et, la Vendée et la Mayenne en termes d'hospitalisation pour tentative de suicide.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

Projet Régional de Santé 2018-2022 :

- Orientation stratégique : Promouvoir collectivement l'autonomie dans une société inclusive
- Objectif opérationnel : Améliorer le parcours de santé des personnes vivant avec un handicap psychique ou avec un trouble psychique
- Déclinaison opérationnelle : Lutte contre la stigmatisation dans le champ de la santé mentale et prévention du suicide et des conduites suicidaires

Objectifs du projet

Objectif général

La formation en prévention du suicide est un élément clé de l'approche intégrée de prévention du suicide. En outillant les acteurs de santé selon leurs compétences spécifiques, elle a vocation à structurer le repérage des personnes à risque et leur accompagnement vers les soins.

Différents acteurs peuvent en effet intervenir dans le parcours d'une personne à risque suicidaire :

- les **sentinelles** *(citoyens, professionnels non cliniciens)* ont un rôle de repérage et d'orientation ;
- les **évaluateurs** *(professionnels de santé et travailleurs sociaux formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux ou éducatifs et libéraux, susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire)* interviennent pour apprécier la situation ;
- les **intervenants de crise** *(professionnels de santé ou psychologues cliniciens, formés à l'entretien clinique et réalisant régulièrement de l'intervention de crise)* prennent en charge les patients en état de crise suicidaire.

Objectifs opérationnels

Former les professionnels selon les niveaux de responsabilité :

- Sentinelle : 1 journée (7 heures)
- Evaluateur : 2 journées consécutives (14 heures)
- Intervenant : 2 journées consécutives (14 heures)

Public bénéficiaire

- Psychologues cliniciens, cadres de santé, infirmiers
- Médecins généralistes, scolaires, universitaires, du travail
- Psychiatres
- Autres professionnels
- Citoyens

Description de l'action

- Identification des professionnels concernés
- Recueil des candidatures selon les 3 niveaux de formation
- Transmission des candidatures à l'ARS ou l'ARCMSA qui se chargera, en fonction du nombre d'acteurs intéressés et de la disponibilité des formateurs régionaux, de faire des propositions aux candidats

Partenaires

- ARS Pays de la Loire
- Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (ARCMSA) Pays de la Loire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels formés selon les 3 niveaux de formation (traçabilité de la constitution du réseau), profils et satisfaction
- Pourcentage de professionnels formés au sein du territoire

Prévention des infections sexuellement transmissibles dont VIH et hépatites virales

Problématique

Depuis plusieurs années, le nombre de cas diagnostiqués des autres infections sexuellement transmissibles (syphilis, gonococcie, chlamydiae, lymphogranulomatose vénérienne) est en forte augmentation.

La progression des IST bactériennes (syphilis précoces, infections à gonocoque et lymphogranulomatoses vénériennes -LGV-) se poursuit, notamment chez les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes). Le dépistage précoce des IST bactériennes, suivi d'un traitement adapté, est indispensable pour interrompre leur transmission.

Rattachement au projet régional de santé et autre document de référence

- Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030
- Projet Régional de Santé 2018-2022 :

  Soutenir l'engagement des professionnels de santé, notamment de santé primaire, des établissements de santé et médico-sociaux dans une dynamique de prévention

  - Déclinaison opérationnelle : Coordonner la politique régionale autour de la santé sexuelle en s'appuyant sur les centres départementaux de prévention médicalisée (CDPM) et le comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) et en associant les acteurs concernées (centres de planification et d'éducation familiale, secteur médico-social, unions régionales des professionnels de santé, associations, collectivités, Education Nationale...)

  Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur les déterminants de leur santé

  - Déclinaison opérationnelle : « Favoriser l'accès à une offre de prévention de qualité », qui ne nomme pas spécifiquement la santé sexuelle mais s'applique à ce champ avec 3 axes :
    - Développer la formation des acteurs
    - Garantir l'équité territoriale
    - S'assurer de la cohérence de l'offre : mise en réseau, échanges de pratiques entre les acteurs

Objectifs du projet

Objectif général

- Contribuer à la lutte contre les infections sexuellement transmissibles par la prévention, le dépistage et l'accès aux soins des populations concernées

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'information et le dépistage répété des populations les plus exposées aux infections sexuellement transmissibles par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (professionnels de santé du premiers recours, laboratoires de biologie médicale, associations, structures de prévention et de dépistage, etc.)
- Permettre l'accès aux traitements adaptés notamment pour l'hépatite C

Public bénéficiaire

Population générale et plus spécifiquement les populations les plus exposées aux IST *(hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), femmes ayant des relations sexuelles avec d'autres femmes (FSF), Trans et personnes en situation de prostitution (PSP), personnes incarcérées...)*, aux hépatites virales *(personnes originaires de régions endémiques, HSH, usagers de drogue...)*, et au VIH *(HSH, migrants originaires d'Afrique Subsaharienne, usagers de drogue et personnes en situation de prostitution, personnes incarcérées...)*.

Description de l'action

- Sensibiliser la population à l'intérêt du dépistage en lien avec les associations de prévention concernées
- Développer les actions d'aller vers visant à se tourner vers les populations accédant le plus tardivement au dépistage
- Favoriser la vaccination contre l'hépatite B (VHB) et contre les infections à papillomavirus humains (HPV)
- Permettre l'accès aux traitements des porteurs de l'hépatite C en formant les professionnels de santé libéraux à une prise en charge simplifiée

Partenaires

- Centres fédératifs de prévention et dépistage de Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée
- CeGIDD du Maine et Loire
- Planning Familial, AIDES, IREPS
- Services experts de lutte contre les hépatites des CHU de Nantes et Angers

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées
- Nombre d'actions d'aller vers menées
- Nombre de dépistages réalisés
- Nombre de professionnels formés
- Retours des professionnels et des participants

© Photos/illustrations: Pixabay, Freepik, Fotolia, Flaticon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Retrouverez plus d'informations sur
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux

Direction de la santé publique et environnementale
Département prévention et actions sur les déterminants de santé
ars-pdl-dspe-pads-subv@ars.sante.fr

17 boulevard Gaston Doumergue, CS 56233
44262 NANTES cedex 2

Agir pour la santé de tous
QUALITÉ · USAGERS · INNOVATION · PRÉVENTION